

ROYAUME DE BELGIQUE

Intervention de

Mme Karen Van Vlierberge,
Représentante Permanente adjointe
de la Belgique auprès des Nations Unies

**Débat sur le Moyen-Orient :
« Maintenance of international peace and security :
Challenges to peace and security in the Middle East »**

New York, 20/08/2019

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord à remercier Mme Viotti, Cheffe de Cabinet du Secrétaire général, pour son exposé instructif et encourageant sur ce sujet difficile qui nous préoccupe.

Bâtir la paix et la sécurité pour tous, au Moyen-Orient et dans la région du Golfe, est en effet un objectif majeur des efforts des Nations Unies et de ce Conseil. Nous nous félicitons, dès lors, de pouvoir aborder cette question de manière transversale aujourd'hui, sous votre impulsion, Monsieur le Ministre, et en présence des excellences Messieurs Pompeo et Michaelis.

La Belgique s'aligne également sur l'intervention de l'Union européenne.

Monsieur le Président,

Le Moyen-Orient et la région du Golfe sont actuellement en proie à de nombreux tensions et conflits qui s'inscrivent périodiquement à l'ordre du jour de ce Conseil.

Les conflits en Syrie, au Yémen et en Libye ; l'impasse du Processus de paix israélo-palestinien ; le risque d'instabilité au Liban ; les tensions dans le Détroit d'Hormuz ; le dossier nucléaire iranien ; la lutte contre Daech et Al-Qaida ; tous ces éléments menacent la sécurité régionale mais viennent aussi, par leur internationalisation, mettre en péril la paix et la sécurité internationales, dont ce Conseil est le garant.

Cependant, ces points à l'ordre du jour de notre agenda sont bien trop souvent abordés de manière isolée.

Or, comme l'ont montré, au sein de ce Conseil, le Dialogue informel interactif sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, le 21 mars dernier, et le Briefing sur la coopération entre l'ONU et la Ligue des Etats arabes, le 13 juin, il est crucial de développer une approche régionale et multidimensionnelle.

Une telle approche régionale permet de prendre en compte les causes profondes des tensions et des conflits, les dynamiques régionales et les défis communs

sécuritaires qui les sous-tendent et peut s'inscrire dans trois volets essentiels et interdépendants qui restent d'actualité :

(1) les aspects politiques et de sécurité, en vue de définir et bâtir un espace commun de paix et de sécurité ;

(2) les aspects économiques et financiers, en vue de construire une zone de prospérité partagée ;

(3) les aspects sociaux, culturels et humains, en vue de favoriser de nouveaux contrats sociaux inclusifs basés sur l'éducation, les opportunités économiques pour les jeunes, l'égalité pour les femmes, le respect des droits de l'homme et le partage équitable des richesses nationales.

En ce qui concerne le premier point et les aspects sécuritaires, les armes de destruction massive – notamment chimiques et nucléaires – restent un point d'attention central. Le recours aux armes chimiques par quiconque, et où que ce soit, est inacceptable et contrevient aux normes internationales. Pour mon pays, le désarmement, la non-prolifération, ainsi que la lutte contre l'impunité pour l'utilisation d'armes chimiques sont des priorités. Il est primordial que la responsabilité pour les attaques chimiques en Syrie soit établie.

Dans le même esprit, la résolution 2231 reste la meilleure base multilatérale disponible en vue d'engager l'Iran sur les questions de non-prolifération nucléaire et leur impact sur la stabilité régionale et la sécurité internationale. Le Plan d'action global commun doit être préservé et les défis auxquels il fait face actuellement doivent être surmontés. A travers les mécanismes de vérification convenus avec l'AIEA, il permet de bâtir la confiance tant nécessaire.

Monsieur le Président,

La Belgique entend construire la paix et bâtir le consensus, et à ce titre, elle continuera à donner son plein soutien au renforcement du rôle des Nations Unies et de ce Conseil en vue d'une approche régionale, horizontale et multidimensionnelle des tensions et des conflits au Moyen-Orient et dans le Golfe. Seule une approche concertée, qui inclut tous les acteurs de la région et aborde tous les problèmes, pourra assurer la stabilité et la paix de la région de manière durable, dans le plein respect du multilatéralisme et d'un ordre global basé sur les règles de droit.

Rappelons-nous enfin que lors des Printemps Arabes de 2011, les populations se sont mobilisées pour revendiquer plus de droits, de liberté, d'égalité, de démocratie et d'opportunités économiques. Certaines de ces attentes sont restées en souffrance. Toute solution durable dans la région devra reposer sur l'appropriation (*ownership*) de celle-ci par les sociétés et les populations.

Je vous remercie, Monsieur le Président.